

Votants : 71

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 8 novembre 2019

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 19 novembre 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 18 novembre 2019

HABITAT – ADAPTATION DU PARC LOCATIF SOCIAL : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A DEUX-SEVRES HABITAT POUR L'ADAPTATION DE 3 LOGEMENTS

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Michel SIMON, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Christelle CHASSAGNE à Yamina BOUDAHMANI, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Bruno JUGE, Luc DELAGARDE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Fabrice DESCAMPS à Marie-Paule MILLASSEAU, Romain DUPEYROU à Michel PAILLEY, Guillaume JUIN à Christine HYPEAU, Serge MORIN à Monique JOHNSON, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOIN, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Florent SIMMONET à Sylvette RIMBAUD, Dominique SIX à Jeanine BARBOTIN

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Alain CHAUFFIER, Pascal DUFORESTEL, Jean-Martial FREDON, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOIR, Simon LAPLACE, Jean-Pierre MIGAULT, Adrien PROUST, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Fabrice DESCAMPS, Romain DUPEYROU, Guillaume JUIN, Sophia MARC, Serge MORIN, Michel PANIER, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Florent SIMMONET, Dominique SIX

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 18 NOVEMBRE 2019****HABITAT – ADAPTATION DU PARC LOCATIF SOCIAL : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A DEUX-SEVRES HABITAT POUR L'ADAPTATION DE 3 LOGEMENTS**

Monsieur **Christian BREMAUD**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la décision de la Commission du 20 décembre 2011 relative à l'application de l'article 106, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne relatif aux aides d'Etat sous forme de compensations de service public octroyées à certaines entreprises chargées de la gestion de services d'intérêt économique général,

Vu les articles L.365-1 et L.411-2 du Code de la Construction et de l'Habitation modifiés par la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 dite loi ALUR,

Vu la délibération du 16 novembre 2015 approuvant le Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2016-2021,

Vu la délibération du 25 janvier 2016 approuvant les modalités d'attributions de l'aide financière de la CAN pour l'adaptation du parc locatif social,

Considérant les demandes de subvention de Deux-Sèvres Habitat depuis septembre 2019 pour l'adaptation de trois logements sur le territoire communautaire,

Afin de satisfaire le souhait de la majorité des ménages pour rester à domicile le plus longtemps possible et de prévenir le risque de saturation des structures et services spécialisés, la CAN a réservé une enveloppe de 330 000 € d'ici 2021 afin de permettre aux organismes sociaux, au titre d'une action du PLH, de réaliser les travaux d'adaptation nécessaires du parc locatif social.

Le soutien financier de la CAN s'élève à 50% du montant des travaux HT, plafonné à 3 000 € de travaux par logement (soit 1 500 € de subvention maximum par logement), basée à la fois sur la réalisation de différents postes de travaux relatifs à la perte d'autonomie ou d'accessibilité (remplacements des appareils sanitaires, agrandissement des portes, installation d'un monte-escalier, ...), les besoins du locataire, ainsi que l'état du logement concerné avant travaux.

Depuis 2016, l'état d'avancement de cette action est la suivante :

Logements à adapter	Logements adaptés	Subventions accordées	Enveloppe restante
220	275	384 377 €	-

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20191120-C67-11-2019-DE
Date de télétransmission : 21/11/2019
Date de réception préfecture : 21/11/2019

Les nouveaux projets de Deux-Sèvres Habitat concernent l'adaptation des sanitaires dans 3 logements situés à Arçais et Niort (cf annexe). Pour ces opérations, d'un prix de revient prévisionnel de 13 915,41 € HT, Deux-Sèvres Habitat sollicite la CAN pour un soutien financier global de 4 500 €.

Même si les objectifs quantitatifs et financiers sont atteints, les crédits nécessaires sont inscrits au budget Principal 2019.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une aide financière globale de 4 500 € à Deux-Sèvres Habitat pour l'adaptation de trois logements locatifs sociaux sur le territoire communautaire,
- Autoriser, sur la base des modalités définies et les pièces justificatives nécessaires, le versement du montant estimatif respectif maximal par logement à Deux-Sèvres Habitat,
- Autoriser le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces dossiers.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 71
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Christian BREMAUD

Membre du Bureau Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20191120-C67-11-2019-DE
Date de télétransmission : 21/11/2019
Date de réception préfecture : 21/11/2019

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 18 NOVEMBRE 2019

HABITAT - ADAPTATION DU PARC LOCATIF SOCIAL : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A DEUX-SEVRES HABITAT POUR L'ADAPTATION DE 3 LOGEMENTS

ANNEXE - DEUX-SEVRES HABITAT (DSH)

Logements	Adresse des opérations	Opérateurs	Bénéficiaires	Montant travaux HT	Subvention CAN
Logement 1	01 square Madame de Maintenon (appartement n°141) - NIORT	DSH	DSH	4 400,09 €	1 500 €
Logement 2	10 rue des Aubépines - ARCAIS	DSH	DSH	4 559,12 €	1 500 €
Logement 3	10 impasse des Courlis - Quartier de Cholette - NIORT	DSH	DSH	4 956,20 €	1 500 €
TOTAL				13 915,41 €	4 500 €

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20191120-C67-11-2019-DE
Date de télétransmission : 21/11/2019
Date de réception préfecture : 21/11/2019